



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-  
lopezformation.com

### DUREE DE LA FORMATION

- 434 heures soit 62 jours
- Dont 35 heures d'examen

### LIEU DE LA FORMATION

127 avenue Ampère  
30600 VAUVERT

DATE(S) :

Nous consulter

TARIF : Nous consulter

Réf : TSP1-1-009

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### **Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises.**

Objectif : Contrôler le véhicule et son chargement afin de réaliser le transport dans des conditions optimales de sécurité en minimisant les coûts,

#### **Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.**

Objectif : Utiliser le véhicule d'une manière rationnelle afin d'acheminer et de préserver la marchandise dans des conditions économiques et de sécurité. Appliquer les consignes reçues et respecter les contraintes horaires réglementaires. Effectuer les manœuvres nécessaires à la mise en place ou au stationnement du véhicule à l'endroit souhaité.

#### **Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise.**

Objectif : Effectuer la prise en charge et la livraison de la marchandise en respectant les contraintes réglementaires et contractuelles ainsi que la nature de la marchandises.

#### **Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.**

Objectif : Préparer le véhicule. Surveiller ou effectuer le chargement ou le déchargement, la répartition, le calage et l'arrimage.

#### **Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.**

Objectif : appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité, porter les équipements de protection individuelle. A titre préventif, prendre les dispositions nécessaires à la qualité de son repos (ou sommeil), à l'équilibre alimentaire et se préserver des addictions ; Savoir réagir en cas d'accident.

**CER**  
C'EST RÉUSSIR



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

### PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

#### **Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.**

Objectif : En fonction des renseignements collectés au vu des symptômes constatés ou fournis par l'ordinateur de bord, localiser et identifier le ou les organes en cause. Alerter le service concerné et appliquer les consignes reçues.

#### **Formation initiale de base pour le transport de matières dangereuses en colis par route.**

Objectif : Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer des transports de matières dangereuses.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté français TMD.

#### **Formation au code de la route.**

Objectif : Préparer les épreuves théorique générale du code de la route et connaître la réglementation qui encadre la conduite d'un véhicule sur la route.

#### **Session de Validation du Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur.**

Le titre professionnel est composé d'une unité constitutive qui correspond aux activités visées ci-dessus.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

### **PUBLIC VISE**

- Toute personne âgée de 18 ans au minimum et désirant conduire des véhicules isolés de plus de 3t5

### **PREREQUIS**

- Être titulaire du permis B
- Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

### **ACCESSIBILITE**

- Après avis du médecin agréé par la préfecture, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

**CER**  
C'EST RÉUSSIR



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

### ENCADREMENT

- Formateurs référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

### MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- 3 pistes privées PL
- un dispositif de liaison quai / véhicule – un équipement de manutention

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Une épreuve de synthèse 3h 45min, basée sur une mise en situation professionnelle en deux parties : « prise en charge du véhicule et conduite » et « réalisation d'une opération de transport ».
- Un questionnaire professionnel 2h 00 min
- Un entretien technique 40mn
- Un dossier Professionnel (DP)
- Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- Un entretien final avec le jury 20mn

### SANCTION DE LA FORMATION

- Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur. Diplôme de niveau III du ministère chargé de l'emploi.
- L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie C et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31 décembre 2010 fixant les conditions de délivrance de la carte de qualification de conducteur).
- Attestation de formation professionnelle.
- Délivrance d'un certificat ADR si réussite à l'examen du module formation initiale de base.

### VALIDITE DE LA FORMATION

- Le Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur est valable à vie mais pour pouvoir exercer professionnellement, vous devrez le valider tout les 5 ans par une FCO (Formation Continue Obligatoire).